

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION

25 NOVEMBRE 2014

1- Adoption du compte rendu du 10 juin 2014

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2- Affaires générales

- Echanges sur l'inauguration et sur les premières semaines de fonctionnement de la BAM

Jean François RAMON présente une vidéo de l'inauguration de la BAM et quelques données chiffrées concernant la fréquentation de la BAM et de l'ARSENAL depuis la reprise des activités de mi-septembre. Il présente également une série de diapositives destinées à lever certains malentendus concernant l'activité de l'Arsenal (cf Powerpoint remis aux participants).

A la suite de cette présentation, Hacène LEKADIR précise que l'évolution de contribution de la Ville est à minima en stabilité depuis la création de l'EPCC. La « perte » évaluée à 13 % depuis 2010 par Jean-François RAMON n'est pas exacte à ses yeux.

Il est répondu qu'en 2009, la contribution a été complétée par des subventions spécifiques pour conduire de nouveaux projets initiés par la Ville. A partir de 2010, ces subventions ont été globalisées et c'est pourquoi l'EPCC a pu apparaître à tort comme ayant un budget en progression.

Patrick THIL aurait souhaité avoir une vue plus globale de la structure. Quelles sont les financements destinés au fonctionnement et aux projets ? Il est répondu que ce point est traité dans les rapports d'activité annuels. Le détail des subventions sera également présenté lors du vote du budget.

De plus, Patrick THIL mentionne que les seuls chiffres de fréquentation ne permettent pas d'évaluer la qualité de la programmation. Il rappelle que la culture participe de la vitalité économique de la Ville. Il s'agit de savoir comment attirer le public et comment celui-ci peut contribuer au développement de l'activité économique.

Il note également que l'Arsenal est en concurrence directe avec la Philharmonie de Luxembourg et qu'il faut veiller à garder une programmation de qualité pour être en mesure de rivaliser avec celle-ci.

Bérangère THOMAS rejoint Patrick THIL sur ce point en rappelant qu'il ne faut pas s'arrêter aux chiffres mais veiller aussi à la qualité.

Pierre GANDAR souhaiterait obtenir des précisions sur les fréquentations des pays limitrophes. Il précise par ailleurs que dans le cadre de la construction d'un centre des congrès, une mutualisation d'une partie de l'activité de l'Office de Tourisme et de Metz Métropole Développement sera réalisée avec la prise en compte d'une dimension culturelle.

Sur le plan touristique, il serait utile de mieux connaître les abonnés et de construire à terme la programmation à l'aune du développement touristique, notamment en ce qui concerne les congrès qui se déroulent généralement en fin de semaine et pour lesquels certains spectacles pourraient inciter les congressistes à rester le week-end dans la Ville.

Afin de permettre à l'Office de Tourisme de mieux connaître les publics de l'Arsenal, Pierre GANDAR propose que Sabine BROUSSE, Directrice de l'Office, se rapproche de Jean-François RAMON.

Patrick THIL indique que l'Arsenal n'est pas assez mis en valeur par la Ville, de même que l'Orchestre national de Lorraine. L'Office de Tourisme devrait développer la promotion de packages. Pierre GANDAR rappelle que les institutions culturelles sont mises en valeur sur le site de l'Office de tourisme et que dans le cadre du City Pass, l'Arsenal est pris en compte.

Hacène LEKADIR rappelle que tout un chacun doit faire la promotion de ces lieux et à tout moment.

Pierre GANDAR suggère que l'Arsenal soit présent dans les salons à l'étranger lors des opérations de promotion de la Ville. La réflexion est la même pour l'Orchestre national de Lorraine.

Tout le monde s'accorde à dire que l'Arsenal doit être mieux promu.

Jean-François RAMON rappelle que les projets à l'international se développent de manière prioritaire (Georgia Tech, festival franco-allemand,...).

Bernard FAIVRE D'ARCIER indique que l'étude des publics de l'Arsenal peut faire l'objet d'une collaboration avec l'université.

- **Présentation du DOB 2015**

Jean-François RAMON rappelle les objectifs et ambitions qui sous-tendent l'activité de l'EPCC et qui sont décrits dans le projet d'établissement. Ceux-ci sont mis en œuvre tant par le biais de la programmation, que par les actions culturelles et d'accompagnement avec un travail spécifique auprès des écoles, conservatoires, associations de quartier, habitants....

En ce qui concerne la BAM, récemment mise en exploitation, l'installation de la structure sur le quartier passera aussi par un rôle d'animation qui sera conduit par le service d'action culturelle dont les membres devraient être rattachés prochainement à l'action artistique de chaque pôle.

La structuration de l'EPCC permettra de développer les projets transversaux à l'image de la résidence MARKEAS qui permet d'aborder divers styles musicaux.

Il en est de même pour le projet de résidence TRISTANO, artiste qui va présenter des projets aussi bien à l'Arsenal qu'aux Trinitaires et à la BAM.

Michèle PARADON indique que le choix des artistes se fait en fonction de leurs pratiques et de leur esprit d'ouverture.

En ce qui concerne le développement des ressources propres, celui-ci est une préoccupation constante de la direction de l'EPCC.

Hacène LEKADIR insiste sur la nécessité d'avoir des projets qui correspondent aux objectifs des fonds européens.

Bernard FAIVRE D'ARCIER demande si le centre des congrès sera en concurrence avec l'Arsenal, ce qui le cas échéant, risque de diminuer les ressources propres de l'EPCC.

Patrick THIL indique que Metz ne doit pas disparaître de la carte de France des villes de Congrès et qu'à ce titre un centre des congrès est pertinent. Néanmoins, il souligne que les locations de salles permettent à l'EPCC de financer la structure et les projets.

La recherche d'une complémentarité d'action entre le futur centre des congrès et l'Arsenal est essentielle.

Margaud ANTOINE FABRY précise que l'Arsenal n'a pas vocation à organiser des congrès mais qu'il y aura toujours des entreprises qui viendront à l'Arsenal compte tenu de son cachet et des besoins spécifiques auxquels le futur centre des congrès ne pourra pas répondre.

Le bureau des congrès n'a jamais perdu de vue la promotion des salles de l'Arsenal. Il y a tout un panel d'activités qui pourront relever de l'Arsenal.

Joseph ANDRE souhaite que le conseil d'administration tienne compte de l'inquiétude des salariés et soit particulièrement vigilant par rapport au personnel de Metz en Scènes car les congrès occupent une place importante dans l'activité des personnels.

Hacène LEKADIR rappelle que l'Arsenal n'offre pas tous les services d'un centre de congrès. Le centre des congrès va viser de grands congrès. Il y a risque de concurrence uniquement sur les petits congrès.

Patrick THIL note que s'il y a baisse du budget, c'est tout de même la BAM qui tire profit de l'évolution positive du budget. Il soutient la nécessité de maintenir les moyens de l'Arsenal pour permettre d'avoir un bon niveau de programmation. Patrick THIL considère qu'il est faux de dire que la BAM n'aura pas de conséquences.

Hacène LEKADIR indique que le budget de la BAM a été anticipé et que la Ville a octroyé les crédits demandés par l'EPCC. Quant à la baisse de 141 K€ sur la contribution de base, elle est la conséquence directe de la baisse des dotations de l'Etat. La Ville ne peut faire avec l'argent qu'elle n'a pas. C'est une réalité à laquelle toutes les collectivités territoriales sont confrontées.

Il précise aussi que la Ville a une forte ambition politique dans le domaine musical. Il est hors de question de mettre en péril l'Arsenal.

Il considère néanmoins que l'EPCC peut encore lever plus de fonds et travailler davantage sur le développement des projets pour obtenir des financements. Il souhaite également que l'EPCC réduise ses frais de structure.

En ce qui concerne la programmation, Michèle PARADON donne des explications sur les 6 spectacles reportés. A ce jour, d'ores et déjà deux spectacles sont reprogrammés en février et mars 2016. Il s'agit du spectacle *Tragédie*, d'Olivier DUBOIS et du spectacle *Large*, de PANZANI. Quant aux quatre autres spectacles (*Arcadi Volodos*, *Nûba*, *Celebreting Jimi Hendrix*, *Dub Love*) des discussions sont encore en cours.

Bernard FAIVRE D'ARCIER mentionne que ces reports sont raisonnables, judicieux et justifiés.

Hacène LEKADIR rappelle qu'il ne faut pas programmer à partir de sommes non confirmées et que l'EPCC aurait pu se laisser une marge de manœuvre.

Jean François RAMON est en accord avec Hacène LEKADIR. Il réfléchit à la possibilité de programmer dans des délais plus rapprochés hormis les spectacles qui nécessitent un temps long de programmation.

Patrick THIL précise qu'il est difficile de faire cet exercice car les orchestres sont programmés longtemps à l'avance.

Après avoir entendu le directeur général de l'EPCC « Metz en scènes » et après en avoir discuté, le conseil d'administration prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2015.

Nombre de votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0